

Tournissan

Pour une planète sans déchet

Samedi dernier, une matinée de nettoyage a été organisée dans la commune suite à « la journée du nettoyage interplanaire de notre planète sans déchet ». À partir de 8 heures, une quinzaine d'adultes et un enfant, ainsi que du personnel municipal, se sont retrouvés sur la place du village, munis de gants de protection. Des sacs plastiques étaient fournis. Les sacs-poubelles étaient vite remplis. On trouvait sur la voie publique beaucoup de

canettes en aluminium récentes, des canettes en verre, des déchets dus aux travaux sur des chantiers de maisons en construction, des plastiques, des papiers, des mégots. À midi, les participants ont partagé une grillade. Pour conclure cette belle journée de la propreté du village, il a été constaté qu'il était nécessaire de recommencer une telle action avec un nombre de volontaires plus important... et rajouté.



Besoin d'être plus nombreux.

Thézan-des-Corbières

L'adjointe fait le point avec les associations



Représentants des associations et adjointe ont fait le point sur les animations à venir et les consignes pour l'utilisation des salles.

Géraldine Dulary, adjointe aux associations, a réuni les représentants des associations locales pour rappeler quelques consignes, informer de la mise à disposition des salles et mettre en place le planning de l'année. Elle a ainsi informé que le maire doit impérativement avoir une clé de tous les bâtiments communaux, qu'il sera possible d'utiliser la cuisine de la cantine municipale pour les animations qui ont lieu au City park ou sur les places du Languedoc et de la mairie, que les associations doivent signer le contrat pour l'occupation des

diverses salles. Un cahier d'état des lieux va être mis à disposition pour les associations utilisatrices régulières pour chacune de ces salles, afin qu'elles puissent informer des éventuels problèmes rencontrés (entretien, dégâts constatés...). La réunion s'est terminée par la mise en place du planning pour éviter doublons ou malentendus entre futurs occupants. « Merci aux associations qui ont animé le village cette année et plus particulièrement cet été », a conclu Géraldine Dulary.

D'un village à l'autre

Un forum autour de l'habitat pour les seniors

Chaque année, le Département organise dans le cadre de la Semaine bleue un événement de sensibilisation auprès des personnes âgées. Cette année, la collectivité invite les seniors audois à s'informer autour de l'habitat. Financé par la conférence des financeurs de la protection et de la perte d'autonomie (CFPPA) et le conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA), cet événement abordera plusieurs thématiques telles que l'adaptation au logement, la lutte contre l'habitat indigne ou la précarité énergétique. Le forum « Habitez

mieux, habitez malin » se déroulera le **vendredi 7 octobre** à l'Espace culturel des Corbières, de 14 à 17 heures, à Ferrals. Séverine Roger-Mateille, vice-présidente du conseil départemental déléguée à l'autonomie et au handicap et le maire Gérard Barthez assureront l'ouverture du forum. Une conférence « Ma maison s'adapte et j'y reste », réalisée par Solia Méditerranée, ainsi que des stands et animations ponctueront cette demi-journée. La manifestation se clôturera par un goûter offert aux participants. L'entrée est gratuite.

Ornaisons

Une belle énergie pour Soléocc

Rencontre avec Fanny Tisseyre, présidente de Soléocc, première société coopérative locale et citoyenne d'énergies renouvelables lancée sur l'est audois.

Après les premières rencontres de Soléocc le 23 septembre, Fanny Tisseyre, l'une de ses initiatrices, fait le point sur l'évolution de ce projet novateur d'investissement citoyen dans les énergies renouvelables. Il part d'Ornaisons mais à vocation à porter des projets sur les Corbières et le Minervois.

Pouvez-vous nous rappeler ce qu'est Soléocc ?

Initié par la mairie d'Ornaisons, avec le soutien fort de l'Ademe et de la Région, Soléocc, pour Solaire et éolien d'origine citoyenne en Corbières et Minervois, est une société coopérative citoyenne de production d'énergie renouvelable. Sur le modèle de ce qui s'est déjà fait à Luc-sur-Aude, et avec en tête l'histoire locale de la cave coopérative, ce bien commun au territoire, nous avons souhaité commencer un projet dans lequel chaque citoyen pourrait s'investir, soit en tant que bénévole, soit financièrement, voire, évidemment, les deux. C'est un modèle différent, dans lequel chaque sociétaire coopérateur, quel que soit le nombre de parts sociales qu'il posséderait, aura une voix lors de l'assemblée générale annuelle. Celle-ci décidera, par exemple, si les dividendes éventuels seront redistribués aux coopérateurs, réinvestis dans la société ou affectés en partie à l'un et à l'autre. Pour chaque part sociale, d'un montant de 100 €,



Une centaine de personnes a participé aux premières rencontres de Soléocc, la plupart est entrée au capital.

acquise par un citoyen, la Région investira la même somme, jusqu'à 500 € par sociétaire individuel, et pour un montant maximum de 100 000 €. Ainsi soutenu par la mairie d'Ornaisons et la Région, So-

← Soléocc a du sens et porte des valeurs de solidarité et de coopération

léocc entend être un projet fédérateur autour des problématiques énergétiques, d'une brûlante actualité. Ce doit aussi être un investissement rentable pour les habitants et les collectivités qui vont investir dedans, avec des valeurs éthiques et environnementales.

Quelle sera la première installation d'énergie renouvelable au village ?

Le projet phare de Soléocc est d'abord le parc solaire au sol de 1 000 m² qui sera implanté sur le site de l'ancienne décharge. D'une production maximum de 250 kW,

il pourra fournir de l'électricité consommée au plus près du lieu de production, sur la zone du Payral, de la route de Bizanet et de l'avenue du Pech, soit environ 25 % des besoins d'Ornaisons, hors chauffage. Cette installation nécessite 300 000 € d'investissement pour un chiffre d'affaires de 25 000 € par an et des charges de 6 400 €. Après avoir collecté les sommes nécessaires auprès des sociétaires coopérateurs, la réflexion sur les prestataires sera menée et les travaux devraient être lancés en septembre 2023, pour une mise en service début 2024. La société « Enercoop » a d'ores et déjà été choisie pour assurer la vente de l'électricité produite.

Comment se sont déroulées les premières rencontres de Soléocc ?

Une centaine de personnes s'est réunie à la salle polyvalente, où nous avons présenté le projet en détail avec Ghislain Duverrier, un citoyen d'Ornaisons très investi sur ce projet. Nous avons officiellement lancé l'appel à souscrire au

capital social, ce qui permettra de financer la petite centrale solaire au sol. Les souscriptions sont ouvertes jusqu'au **31 décembre 2022**. La soirée a manifesté une belle énergie et le projet, prévu par les habitants pour les habitants, a été jugé très séduisant par les participants. D'ailleurs, une cinquantaine de premiers sociétaires coopérateurs s'est impliquée dès cette soirée, constatant que Soléocc est encadré par des soutiens solides. Tous les citoyens ornaisonnais et, au-delà, tous les habitants du territoire peuvent participer et entrer dans la coopérative. D'autant que nous avons été rejoints par un collectif venu de Fabrezan, Ferrals et Tournissan, qui vient avec des projets concrets de solaire photovoltaïque. Et puis notre initiative a du sens et porte des valeurs de solidarité et de coopération. « On agit ensemble », tel pourrait être le maître-mot du projet Soléocc.

> Pour tout renseignement, consulter le site internet « soleocc.com ».

Propos recueillis par Marion Llense

Conilhac-Corbières

Le jazz et Acti city, main dans la main pour la jeunesse

Le président de Jazz/Conilhac en terre d'Aude, René Grauby et la cheffe de projet de l'association départementale Acti city, Laëtitia Laroche, ont concrétisé leur soutien en faveur des jeunes. C'est la signature d'une convention favorisant l'accès à la culture, notamment la participation au prochain festival de jazz, par l'intermédiaire de tarifs préférentiels. « Il s'agit là, du prolongement de notre précédent partenariat avec Acti city ; c'est la poursuite naturelle de notre volonté commune de permettre l'épanouissement des jeunes dans le domaine culturel » précisait René Grauby, le premier responsable de Jazz/Conilhac.

Cette convention permettra aux jeunes de 11 à 30 ans, détenteurs de la carte d'abonnement Acti city, de bénéficier de tarifs préférentiels pour obtenir le « Pass 4 soirées » du prochain festival de jazz (**29 octobre – 26 novembre**). Pour Laëtitia Laroche, « il s'agit d'un juste retour sur l'accompagnement à cet événement culturel. Je tiens à préciser que la base Acti city connect, via la mairie, est rentrée dans le club partenaires en



Un partenariat ancré entre la commune et la structure audoise.

juin dernier. Cet accompagnement a vocation à permettre l'accès au festival aux jeunes en levant le frein financier ». Cet engagement respectif s'inscrit dans la vulgarisation de la culture, il est la poursuite cohérente de l'action impulsée depuis de nombreuses années par Jazz/Conilhac à l'endroit de la jeunesse : tous les ans, l'association organisatrice du festival planifie ainsi un spectacle jazz dédié aux 1 200 enfants scolarisés en maternelle et primaire. Cet encouragement culturel va s'enrichir cette année-ci d'un autre important soutien. « Grâce à l'appui du Départe-

ment, lors de la prochaine édition du festival, va voir le jour le projet jazz dans les collèges du Lézignanais. C'est une première, qui s'oriente le **17 novembre prochain vers un concert pédagogique, une exposition photos, une mallette pédagogique et un accès au cinéma le Palace pour la modique somme de 4 euros, lors de la présentation du film sur Aretha Franklin, plus la conférence « Jazz et James Bond », laquelle découle d'un partenariat déjà instauré entre la médiathèque et jazz/Conilhac », déclarait Marie Grauby trésorière de Jazz/Conilhac.**

Michel Lestel

Ferrals-Corbières

Des pièges à chats errants



La mairie a acheté des pièges.

Les chats prolifèrent dans certains quartiers, c'est un constat des riverains. Il ne s'agit pas de les éradiquer, ils sont utiles, notamment contre les rongeurs, et font partie de l'équilibre de la nature. Cependant, il est nécessaire d'en réguler la population. C'est une des raisons pour laquelle la nécessité de stériliser les chats des rues s'impose. La municipalité propose son aide pour cela. Il suffit d'aller en mairie et de demander un bon. Il faut ensuite capturer les félins à l'aide de pièges, la mairie prenant en charge la stérilisation sous certaines conditions, une procédure devant être respectée (se renseigner en mairie). La municipalité a récemment acquis des pièges à prêter aux personnes bénévoles qui souhaiteraient participer à l'opération de stérilisation.